



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

CALENDRIER 2018-2019

www.csrdsn.qc.ca |  



Chers parents,

Encore cette année, c'est avec plaisir que nous vous remettons le calendrier 2018-2019 de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN). Cet outil contient des informations pratiques auxquelles vous pourrez vous référer tout au long de l'année.

La réussite de nos élèves est au cœur de toutes nos priorités. Nous accordons une grande importance à tout ce qui peut influencer de façon positive le succès de ces derniers. 2018-2019 représente la première année d'implantation de notre tout premier Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) qui nous donnera un souffle nouveau afin d'aller encore plus loin sur le chemin de la réussite de tous nos élèves, jeunes et adultes. Vous avez été nombreux à participer à cette grande démarche collaborative et nous vous en sommes reconnaissants. Ce cadre de référence qui guidera toutes nos actions au cours des prochaines années est le reflet de notre volonté d'unir nos forces et d'accroître la persévérance et la réussite chez nos jeunes. Pour le consulter, rendez-vous sur notre site Internet, dans la section « À propos ».

Nous vous invitons à vous impliquer au sein de nos établissements et à participer activement à la vie de nos écoles. Vous êtes des partenaires privilégiés et nous sommes heureux de pouvoir compter sur votre présence essentielle qui se fait ressentir dans tous nos milieux. Merci de faire équipe avec nous.

Bonne année scolaire 2018-2019.

Le président,

A handwritten signature in black ink that reads "Jean-Pierre Joubert". The signature is written in a cursive style.

Jean-Pierre Joubert

LES INSTANCES : UNE IMPLICATION ESSENTIELLE POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le conseil des commissaires a pour principale mission l'administration de la commission scolaire. Il est composé du président de la CSRDN, de dix commissaires représentant chacun une circonscription et de quatre commissaires-parents. Les membres du conseil se réunissent une fois par mois.

Le conseil des commissaires traite, entre autres, des grandes orientations de la commission scolaire en regard de sa planification stratégique. Il adopte des politiques et décide des principaux moyens d'action à mettre en œuvre dans le cadre de son budget et des règles de répartition des ressources entre les établissements.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Institué par le conseil des commissaires, le comité exécutif est formé de six membres, incluant le président de la commission scolaire et un commissaire-parent.

Il exerce les fonctions et les pouvoirs que lui délègue, par règlement, le conseil des commissaires.

Les membres du comité exécutif se réunissent une fois par mois.

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il s'agit d'une instance de gouvernance constituée dans chaque établissement et composée de parents, de membres du personnel de l'établissement, de membres de la communauté et, dans les écoles secondaires, d'élèves de la 4^e et de la 5^e secondaire. Le conseil d'établissement favorise l'information, les échanges et la concertation ainsi que la participation de chacun de ces groupes à la réussite scolaire.

Ses fonctions et pouvoirs touchent notamment le projet éducatif, le budget, les sorties éducatives, les règles de conduite, les modalités d'application du régime pédagogique, la grille-matières, l'utilisation des locaux et les services extrascolaires.

L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Cet organisme a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant. Il peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur toute question concernant les parents.

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES



JEAN-PIERRE JOUBERT*

Président du conseil des commissaires
et président du comité exécutif

T. 450 438-3131, poste 2184



SERGE FORGET

Vice-président du conseil des commissaires

Circonscription n° 6 Saint-Jérôme

École Dubois
École Notre-Dame
École Saint-Joseph
École Sainte-Paule

T. 450 436-4615



MANON VILLENEUVE*

Vice-présidente du comité exécutif

Circonscription n° 2 Lachute - Gore

École l'Oasis
École Saint-Alexandre
École Saint-Julien

T. 450 562-3079



MARTINE RENAUD*

Circonscription n° 1 Argenteuil (partie ouest)

École Bouchard
École Dansereau / Saint-Martin
École Saint-André
École Saint-Hermas
École Saint-Philippe

T. 450 613-1409



ÉRIC FILIATRAULT

Circonscription n° 3 Saint-Colomban - Mirabel

École à l'Orée-des-Bois
École de la Voilière
École des Hautbois
École du Triplet
École Mer-et-Monde
École Sainte-Anne

T. 450 432-2864



MARTIN REID*

Circonscription n° 4 Mirabel

École à l'Unisson
École aux Quatre-Vents
École de la Croisée-des-Champs
École du Parchemin

T. 450 419-1521



LUCIE GAGNON

Circonscription n° 5 Saint-Jérôme

École de l'Horizon-Soleil
École Saint-Jean-Baptiste
École Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus

T. 450 592-3196



ROBERT FUGÈRE

Circonscription n° 7 Saint-Jérôme

École alternative de la Fourmière
École Bellefeuille
École De La Durantaye
École Marboisé

T. 450 432-4499

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES



DANIELLE LEBLANC

**Circonscription n° 8
Mille-Isles - Saint-Jérôme**

École aux Couleurs-du-Savoir
École de la Source
École de l'Envolée
École Prévost

T. 450 432-5908



LISON GIRARD*

**Circonscription n° 9
Saint-Jérôme - Sainte-Sophie**

École du Grand-Héron
École du Joli-Bois
École Jean-Moreau
École Sacré-Cœur
École Sans-Frontières

T. 450 565-4200



LINDA GAGNON

**Circonscription n° 10
Prévost - Saint-Hippolyte**

École des Falaises
École des Hauteurs
École du Champ-Fleuri
École Val-des-Monts

T. 450 431-5666



GENEVIÈVE PATENAUDE

**Commissaire-parent
Primaire**

T. 450 675-7186



ISABELLE VIAU

**Commissaire-parent
Primaire**

T. 514 833-0760



NATHALIE GUILLEMETTE

**Commissaire-parent
Secondaire**

T. 450 512-7484



ANNIE TAILLON*

**Commissaire-parent
EHDAA**

T. 450 431-2679

*** Membre du comité exécutif**

LE COMITÉ DE PARENTS

Le comité de parents est constitué d'un représentant par école. Ce représentant est élu lors de l'assemblée générale des parents du début d'année et fait partie du conseil d'établissement de son école.

Ce comité a pour fonction de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le bon fonctionnement de la

commission scolaire. Il peut mener des consultations auprès des parents lorsque nécessaire.

Pour en savoir davantage sur le comité de parents, veuillez consulter le site Internet de la CSRDN à l'adresse www.csrdsn.qc.ca, section « Ressources parents ».

HORAIRE DU BUREAU DU COMITÉ DE PARENTS

Du lundi au mercredi :
de 8 h à 16 h

Les lundis de réunions notées au calendrier :
de 13 h à 18 h

Téléphone : **450 438-3131, poste 2107**
Présidence : **450 438-3131, poste 2191**

LE COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE OU D'ADAPTATION (EHDA)

Ce comité est un lieu privilégié d'information et de consultation où les membres étudient divers dossiers et proposent à la commission scolaire des recommandations qui visent l'amélioration des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation.

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour fonctions :

- De donner son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

- De donner son avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.

Le comité peut aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Pour de plus amples informations sur ce comité, consultez le site Internet de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dans la section « Ressources parents ».



LA VOIX DES ÉLÈVES

PROCÉDURE D'EXAMEN D'UNE PLAINTÉ

Vous pouvez prendre connaissance de la « Procédure d'examen d'une plainte » sur le site Internet de la CSRDN au www.csrdsn.qc.ca, dans la section « À propos », ou en communiquant avec le Service du secrétariat général et des communications au 450 438-3131, poste 2110.

POUR FAIRE UNE PLAINTÉ :



PAR LA POSTE

M. Claude Daoust
Protecteur de l'élève
Case postale 69075
Sainte-Dorothée, Laval (Québec)
H7X 3M2



PAR COURRIEL :

protecteureleve@gmail.com



NUMÉRO SANS FRAIS :

1-877-477-5925

LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE : UN RÔLE DE MÉDIATEUR ET D'ACCOMPAGNATEUR POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Le protecteur de l'élève a le mandat d'examiner le bien-fondé d'une plainte relativement aux services qu'un élève a reçus ou aurait dû recevoir et de recommander des correctifs à la commission scolaire qui devra rendre public le suivi donné dans son prochain rapport annuel. L'impartialité, la confidentialité, le pragmatisme et la reddition de compte publique sont les grands principes qui guident ses actions.

Le protecteur de l'élève devra s'assurer que la procédure d'examen des plaintes a été suivie par le plaignant et devra guider ce dernier, le cas échéant.

LES ÉCOLES PRIMAIRES

BROWNSBURG-CHATHAM

Bouchard

294, rue de l'Église
Brownsburg-Chatham (Québec)
J8G 2X5
450 566-3126

Saint-Philippe

223, route du Canton
Brownsburg-Chatham (Québec)
J8G 1R5
450 562-8576

GRENVILLE

Dansereau

316, rue Principale
Grenville (Québec)
J0V 1J0
450 566-3103

Saint-Martin

355, rue Principale
Grenville (Québec)
J0V 1J0
450 566-3103

LACHUTE

l'Oasis

80, rue Hammond
Lachute (Québec)
J8H 2V3
450 562-2223

Saint-Alexandre

451, rue Grâce
Lachute (Québec)
J8H 1M5
450 562-8519

Saint-Julien

190, rue Mary
Lachute (Québec)
J8H 2C4
450 562-8521

SAINT-ANDRÉ D'ARGENTEUIL

Saint-André

1, rue Legault
Saint-André-d'Argenteuil (Québec)
J0V 1X0
450 566-3114

MIRABEL

aux Quatre-Vents

13815, rue Therrien
Mirabel (Québec)
J7J 1J4
450 569-2239

Sainte-Anne

9984, boulevard de Saint-Canut
Mirabel (Québec)
J7N 1K1
450 438-0424

à l'Unisson

13300, rue Paul VI
Mirabel (Québec)
J7J 1J2
450 569-2233

de la Croisée-des-Champs

13705, rue Lacroix
Mirabel (Québec)
J7J 1X4
450 569-2099

Saint-Hermas

4261, rue Lalonde
Mirabel (Québec)
J7N 2Z4
450 569-3373

Mer-et-Monde

16905, rue de l'Ambre
Mirabel (Québec)
J7N 0K4
450 569-3325

du Parchemin

18555, rue Hubert-Aquin
Mirabel (Québec)
J7J 0Y3
450 569-2925

PRÉVOST

Val-des-Monts

872, rue de l'École
Prévost (Québec)
J0R 1T0
450 569-2913

du Champ-Fleuri

1135, rue du Clos-Toumalin
Prévost (Québec)
J0R 1T0
450 431-3327

des Falaises

977, rue Marchand
Prévost (Québec)
J0R 1T0
450 569-2928

SAINT-COLOMBAN

des Hautbois

321, montée de l'Église
Saint-Colomban (Québec)
J5K 2H8
450 438-8836

à l'Orée-des-Bois

360, côte Saint-Nicholas
Saint-Colomban (Québec)
J5K 1M6
450 431-1288

de la Volière

549, chemin de la Rivière-du-Nord
Saint-Colomban (Québec)
J5K 2E5
450 569-3307

du Triolet

77, rue du Lac-Rinfret
Saint-Colomban (Québec)
J5K 2C7
450 569-2676

SAINT-HIPPOLYTE

des Hauteurs

30, rue Bourget
Saint-Hippolyte (Québec)
J8A 2M7
450 569-2023

SAINT-JÉRÔME

de La Durantaye

31, rue Paul
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 1Z5
450 432-9582

Dubois

562, rue du Palais
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 1Y6
450 438-5008

Notre-Dame

581, rue Quimet
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 1R3
450 432-4472

Prévost

85, rue Lauzon
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 1V8
450 438-5603

Saint-Jean-Baptiste

240, rue de Montigny
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5P8
450 438-3995

Saint-Joseph

616, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5B9
450 438-9881

Mariboisé

195, rue Duvernay
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 2Z6
450 432-4506

alternative de la Fourmière

175, rue Duvernay
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 2Z6
450 438-1220

de l'Horizon-Soleil

1155, avenue du Parc
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 6X6
450 438-1296

Sainte-Paule

1030, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5E8
450 436-1757

Bellefeuille

997, rue des Lacs
Saint-Jérôme (Québec)
J5L 1T3
450 438-9525

Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus

700, 9^e Rue
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 2Z5
450 438-8828

Sacré-Cœur

70, boulevard des Hauteurs
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 1R4
450 438-1259

de l'Envolée

1475, rue Normand
Saint-Jérôme (Québec)
J5L 2B6
450 431-4377

de la Source

520, boulevard de la Salette
Saint-Jérôme (Québec)
J5L 2J1
450 431-0816

Sans-Frontières

1100, 112^e Avenue
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 5C2
450 569-2131

aux Couleurs-du-Savoir

1801, Montée Sainte-Thérèse
Saint-Jérôme (Québec)
J5L 2L2
450 569-2082

SAINTE-SOPHIE

Jean-Moreau

2334, rue Saint-Joseph
Sainte-Sophie (Québec)
J5J 1M9
450 438-0717

du Joli-Bois

100, rue Val-des-Chênes
Sainte-Sophie (Québec)
J5J 2M5
450 431-0640

du Grand-Héron

1131, montée Morel
Sainte-Sophie (Québec)
J5J 2S1
450 569-2081

LES ÉCOLES SECONDAIRES

LACHUTE

École polyvalente Lavigne

452, avenue Argenteuil
Lachute (Québec)
J8H 1W9
450 562-8841

Le Tremplin

77, rue Hammond
Lachute (Québec)
J8H 2V2
450 566-3108

SAINT-JÉRÔME

École secondaire Émilien-Frenette

109, rue Marie-Victorin
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 2G7
450 438-4108

École secondaire Saint-Stanislas

680, 9^e Rue
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 2Y9
450 436-6100

École polyvalente Saint-Jérôme

535, rue Filion
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 1J6
450 436-4330

École secondaire Cap-Jeunesse

600, 36^e Avenue
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5W2
450 436-1858

École secondaire des Hauts-Sommets

1000, 112^e Avenue
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 5C2
450 436-7414

École secondaire des-Studios

909, montée Saint-Nicolas
Saint-Jérôme (Québec)
J5L 2P4
450 431-2114

MIRABEL

École secondaire de Mirabel

17777, rue du Val-d'Espoir
Mirabel (Québec)
J7J 1V7
450 569-2014

PROJETS ÉDUCATIFS PARTICULIERS À CARACTÈRE RÉGIONAL

SECONDAIRE

École secondaire Cap-Jeunesse

Hockey sur glace

École secondaire des Hauts-Sommets

Informatique

École secondaire Émilien-Frenette

Musique

École polyvalente Saint-Jérôme

Éducation intermédiaire (BAC international)
Soccer

École secondaire Saint-Stanislas

Cheerleading
Football

PRIMAIRE

École Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus

Programme d'éducation internationale

École alternative de la Fourmière

Programme pédagogique alternatif

École Saint-Julien

Programme pédagogique alternatif – Secteur
Argenteuil

PROGRAMME PARTICULIER MINISTÉRIEL

École polyvalente Saint-Jérôme

Programme semestriel sport-études

MANDAT RÉGIONAL SPÉCIALISÉ

École de l'Horizon-Soleil

FERMETURE DES ÉCOLES

POUDRERIE, VERGLAS, TEMPÊTE... L'ÉCOLE EST-ELLE OUVERTE AUJOURD'HUI?

EN DÉBUT DE JOURNÉE

La décision de fermer ou non les écoles de la commission scolaire repose sur les données recueillies, entre autres, auprès des transporteurs scolaires le matin, entre 5 h 45 et 6 h 15. Les transporteurs sont eux-mêmes en communication avec leurs chauffeurs qui sont répartis un peu partout sur le territoire, ce qui permet d'obtenir des informations sur l'ensemble du réseau.

Comme certains circuits se mettent en marche dès 6 h 45, la décision de maintenir ouvertes ou de fermer les écoles doit être prise au plus tard à 6 h 30, de manière à éviter l'embarquement des élèves s'il y a fermeture. Une fois l'embarquement commencé, celui-ci ne sera pas interrompu puisque plusieurs parents quittent la maison en même temps que leur enfant.

Si malgré le maintien de l'ouverture des écoles, un parent jugeait bon de garder son enfant à la maison pour des raisons de sécurité, il lui est évidemment possible de le faire.

DIFFUSION DE L'INFORMATION

La décision de fermer les écoles est rapidement annoncée sur le site Internet de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord à l'adresse www.csrndn.qc.ca, sur sa page Facebook et par le biais de son message téléphonique d'accueil.

EN COURS DE JOURNÉE

Si une école doit être fermée pour cause de force majeure (bris, panne électrique, avertissement météorologique, etc.), la direction déploie le dispositif d'urgence permettant de communiquer avec les parents afin que l'élève soit rapidement pris en charge. L'information est communiquée à la station de radio locale **CIME FM 103,9** (secteur Saint-Jérôme) ou **POP (Lachute) 104,9** (secteur Argenteuil). De plus, elle est diffusée sur la page d'accueil du site Internet de la commission scolaire à l'adresse www.csrndn.qc.ca, sur la [page Facebook](#) et sur le message téléphonique d'accueil de cette dernière.

Certaines écoles peuvent maintenir leur service de garde ouvert malgré la fermeture de l'école. Chaque école est en mesure d'informer les parents qui la contactent.

EN CAS DE FERMETURE, L'INFORMATION EST ÉGALEMENT TRANSMISE AUX MÉDIAS SUIVANTS* :



STATIONS DE RADIO :

Rythme 105,7 FM	98,5 FM
Rouge FM 107,3 FM	CIME-FM
Énergie 94,3 FM	POP 104,9 (Lachute)
Radio 95,1 FM	



STATIONS DE TÉLÉVISION :

TVA, LCN, RDI, SRC

* La CSRDN n'est pas responsable du moment de diffusion ni du contenu du message diffusé par les médias.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Vous voulez savoir si votre enfant a droit au transport scolaire?

Vous voulez connaître l'information détaillée de son transport : circuit(s) d'autobus, heure et lieu d'embarquement/débarquement, transfert(s) et case de stationnement? Rendez-vous directement sur notre site Internet au www.csrdsn.qc.ca, dans la section « Transport », sous l'onglet « Coordonnées de transport ».

QUI A DROIT AU TRANSPORT SCOLAIRE?

Les élèves qui fréquentent leur école de bassin et qui demeurent à :

- Plus de deux kilomètres pour un élève du secondaire;
- Plus de 1,6 kilomètre pour un élève du primaire (4^e, 5^e et 6^e année);
- Plus de 1,4 kilomètre pour un élève du primaire (1^{re}, 2^e, et 3^e année);
- Plus de 300 mètres pour un élève du préscolaire 5 ans.

QUELLE DISTANCE MON ENFANT AURA-T-IL À MARCHER JUSQU'À L'ARRÊT D'AUTOBUS?

- 500 mètres et moins pour l'élève du secondaire;
- 300 mètres et moins pour l'élève du primaire;
- 250 mètres et moins pour l'élève du préscolaire 5 ans.

Exceptionnellement, la distance de marche à l'arrêt peut excéder les normes dans les cas suivants :

- Un cul-de-sac;
- Un chemin trop étroit;
- Un chemin privé;
- Un chemin où l'autobus devrait faire marche arrière, etc.;
- Inscription de l'élève dans un programme régional.

L'élève doit se présenter au point d'arrêt au moins cinq minutes avant l'arrivée de l'autobus.

MON ENFANT N'A PAS DROIT AU TRANSPORT, MAIS PEUT-IL PROFITER D'UNE PLACE DISPONIBLE?

Si vous demeurez à plus de 800 mètres de l'école, il est possible de bénéficier d'une place disponible en faisant une demande d'accommodement. Les demandes concernant les élèves les plus jeunes et les plus éloignés seront traitées prioritairement. L'attribution des places disponibles se fait à compter de la mi-septembre.

Il est très important de noter que votre demande peut être refusée par manque de places disponibles dans les autobus de transferts et/ou dans les circuits réguliers. Conséquemment, votre enfant ne pourra bénéficier du transport scolaire pour l'année en cours.

Le privilège d'un transport obtenu par accommodement est valide pour une année seulement et peut être retiré en tout temps, dans l'éventualité où des élèves admissibles au transport arrivent en cours d'année. Les élèves choisis doivent obligatoirement se rendre à un arrêt existant, aucun nouvel arrêt ne sera ajouté.

Pour faire une demande, les parents doivent remplir le formulaire de demande de place disponible (accommodement) en ligne au www.csrdsn.qc.ca dans la section relative au transport scolaire avant le **10 septembre** de chaque année.

Pour connaître la réponse à votre demande d'accommodement et, en cas de réponse positive, les coordonnées de transport, nous vous invitons à venir consulter notre site Internet dans la section « Transport », sous l'onglet « Coordonnées de transport ». Pour toutes les demandes transmises avant le 10 septembre, l'information sera disponible à partir du 1^{er} octobre pour les élèves du primaire et à compter du 15 octobre pour les élèves du secondaire. Pour les demandes transmises après le 10 septembre, l'information sera disponible à compter du 1^{er} novembre ainsi que tout au long de l'année scolaire.

UN PROBLÈME DE COMPORTEMENT DANS L'AUTOBUS?

La direction d'école est responsable de l'application des mesures disciplinaires touchant le comportement de l'élève dans l'autobus scolaire. Donc, toutes les plaintes qui traitent du comportement d'un élève, signifiées par les parents et les conducteurs d'autobus, doivent être dirigées vers l'école.

Pour des plaintes concernant un conducteur d'autobus scolaire, veuillez nous en informer en appelant à la ligne du transport scolaire au 450 569-2226.



LA FORMATION PROFESSIONNELLE, UN ACCÈS DIRECT À L'EMPLOI

PROGRAMMES OFFERTS À LA CSRDN

- Assistance à la personne en établissement et à domicile (DEP)
- Assistance dentaire (DEP)
- Assistance technique en pharmacie (DEP)
- Adjoint administratif (Double DEP)
- Carrosserie (DEP)
- Comptabilité (DEP)
- Conduite d'autobus (AEP)
- Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (DEP)
- Dessin industriel (DEP)
- Électricité (DEP)
- Électromécanique de systèmes automatisée (DEP et double DEP)
- Esthétique automobile (AEP)
- Ferblanterie (DEP)
- Lancement d'une entreprise (ASP)
- Mécanique automobile (DEP)
- Mécanique de véhicules lourds routiers (DEP)
- Mécanique industrielle de construction et d'entretien (DEP)
- Représentation (ASP)
- Santé, assistance et soins infirmiers (DEP)

Centre de formation professionnelle Performance Plus

462, avenue Argenteuil
Lachute (Québec)
J8H 1W9
450 566-7587

www.cfppperformanceplus.com

Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme (CFTR)

17000, rue Aubin
Mirabel (Québec)
J7J 1B1
450 435-0167

www.formationcftr.com

- Secrétariat (DEP)
- Soudage-montage (DEP)
- Techniques d'usinage (DEP)
- Tôlerie de précision (DEP)
- Transport par camion (DEP)
- Vente-conseil (DEP)

Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme (CEP)

917, montée Saint-Nicolas
Saint-Jérôme (Québec)
J5L 2P4
450 565-0006

www.formationcep.com



ÉDUCATION DES ADULTES

CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

- **Statut d'adulte** : À l'éducation des adultes, le statut d'adulte est accordé à toute personne ayant 16 ans le 30 juin précédant son admission.

PROGRAMMES OFFERTS

(choix de mode de formation régulier et à distance) :

- Formation de base commune (FBC);
- Formation de base diversifiée (FBD);
- Formation de base orientante;
- Formation alpha-langue (francisation);
- Programme de service à l'intégration sociale (SFIS).

ÉDIFICE MARCHAND

471, rue Melançon
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 4K3
450 436-5850

SERVICES

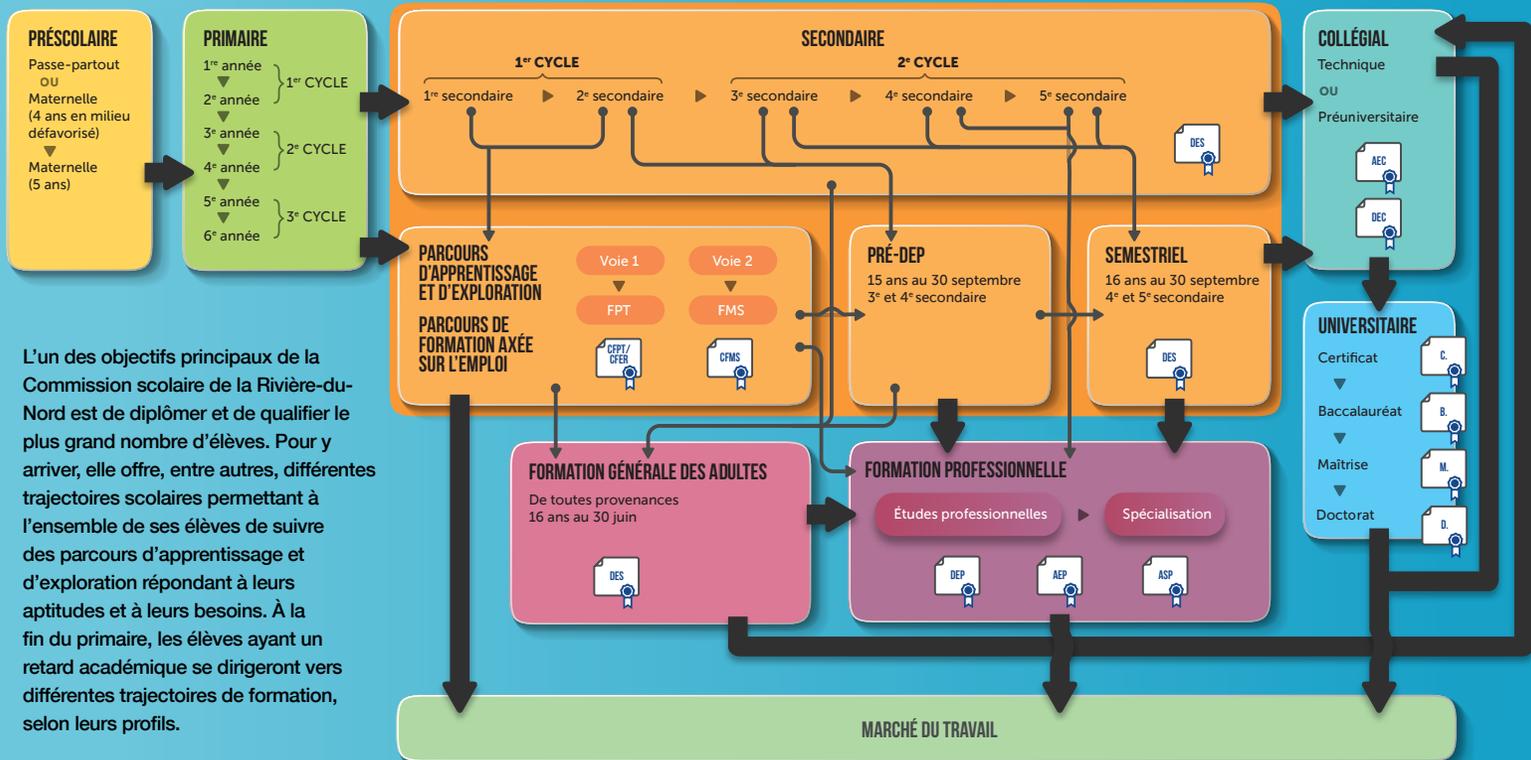
- Services d'Accueil, de Référence, de Conseil et d'Accompagnement (SARCA);
- Analyse du dossier scolaire;
- Test d'équivalence de niveau de scolarité (TENS);
- Test de développement général (TDG);
- Attestation des préalables CCQ.

ÉDIFICE LE PARALLÈLE

218, rue Wilson
Lachute (Québec)
J8H 3J3
450 566-0088



LES TRAJECTOIRES DE FORMATION À LA CSRDN



L'un des objectifs principaux de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord est de diplômé et de qualifier le plus grand nombre d'élèves. Pour y arriver, elle offre, entre autres, différentes trajectoires scolaires permettant à l'ensemble de ses élèves de suivre des parcours d'apprentissage et d'exploration répondant à leurs aptitudes et à leurs besoins. À la fin du primaire, les élèves ayant un retard académique se dirigeront vers différentes trajectoires de formation, selon leurs profils.

AOÛT 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21 CE / CC	22	23	24 ▶	25
26	27 ▶	28 ▶	29 ▶	30 Début des classes	31	



- ▶ JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
- SEMAINE DE RELÂCHE
- CONGÉ POUR LES ÉLÈVES ET TOUT LE PERSONNEL
- CC CONSEIL DES COMMISSAIRES
- CE COMITÉ EXÉCUTIF
- CP COMITÉ DE PARENTS
- ECP EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

SEPTEMBRE 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3 ■ Fête du Travail	4	5	6	7	8
9	10 ECP	11	12	13	14	15
16	17 CP	18 CE / CC	19	20	21 Automne	22
23 30	24	25	26	27	28	29



- ▶ JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
- SEMAINE DE RELÂCHE
- CONGÉ POUR LES ÉLÈVES ET TOUT LE PERSONNEL
- CC CONSEIL DES COMMISSAIRES
- CE COMITÉ EXÉCUTIF
- CP COMITÉ DE PARENTS
- ECP EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

OCTOBRE 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 ▶	2	3	4	5 ▶	6
7	8 ■ Action de Grâce	9	10	11	12	13
14	15 CP	16 CE / CC	17	18	19	20
21	22 ECP	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



- ▶ JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
- SEMAINE DE RELÂCHE
- CONGÉ POUR LES ÉLÈVES ET TOUT LE PERSONNEL
- CC CONSEIL DES COMMISSAIRES
- CE COMITÉ EXÉCUTIF
- CP COMITÉ DE PARENTS
- ECP EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

NOVEMBRE 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5 CP	6	7	8 ▶	9	10
11	12	13 CE / CC	14	15	16	17
18	19 ECP	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	



- ▶ JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
- SEMAINE DE RELÂCHE
- CONGÉ POUR LES ÉLÈVES ET TOUT LE PERSONNEL
- CC CONSEIL DES COMMISSAIRES
- CE COMITÉ EXÉCUTIF
- CP COMITÉ DE PARENTS
- ECP EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

DÉCEMBRE 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3 CP	4	5 ▶	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17 ECP	18 CE / CC	19	20	21 Hiver	22
23	24 ■	25 ■ Jour de Noël	26 ■	27 ■	28 ■	29
30	31 ■					



- ▶ JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
- SEMAINE DE RELÂCHE
- CONGÉ POUR LES ÉLÈVES ET TOUT LE PERSONNEL
- CC CONSEIL DES COMMISSAIRES
- CE COMITÉ EXÉCUTIF
- CP COMITÉ DE PARENTS
- ECP EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

JANVIER 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 ■ Jour de l'An	2 ■	3 ■	4 ■	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14 CP	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28 ECP	29 ▶ CE / CC	30	31		



- ▶ JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
- SEMAINE DE RELÂCHE
- CONGÉ POUR LES ÉLÈVES ET TOUT LE PERSONNEL
- CC CONSEIL DES COMMISSAIRES
- CE COMITÉ EXÉCUTIF
- CP COMITÉ DE PARENTS
- ECP EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

FÉVRIER 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4 CP	5	6	7	8	9
10	11 Journées de la persévérance scolaire 11 au 15 février 2019	12	13	14	15	16
17	18 ▶	19	20	21	22	23
24	25 ECP	26 CE / CC	27	28		



- ▶ JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
- SEMAINE DE RELÂCHE
- CONGÉ POUR LES ÉLÈVES ET TOUT LE PERSONNEL
- CC CONSEIL DES COMMISSAIRES
- CE COMITÉ EXÉCUTIF
- CP COMITÉ DE PARENTS
- ECP EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

MARS 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4 ●	5 ●	6 ●	7 ●	8 ●	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18 CP	19	20	21 Printemps	22	23
24 /	25 ECP	26 CE / CC	27	28	29 ▶	30
31						



AVRIL 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8 CP	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19 ■ Vendredi Saint	20
21 Pâques	22 ■ Lundi de Pâques	23 CE / CC	24	25	26	27
28	29 ECP	30				



- ▶ JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
- SEMAINE DE RELÂCHE
- CONGÉ POUR LES ÉLÈVES ET TOUT LE PERSONNEL
- CC CONSEIL DES COMMISSAIRES
- CE COMITÉ EXÉCUTIF
- CP COMITÉ DE PARENTS
- ECP EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

MAI 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6 CP	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17 ▶	18
19	20 ■ Journée nationale des Patriotes	21 CE / CC	22	23	24	25
26	27 ECP	28	29	30	31	



- ▶ JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
- SEMAINE DE RELÂCHE
- CONGÉ POUR LES ÉLÈVES ET TOUT LE PERSONNEL
- CC CONSEIL DES COMMISSAIRES
- CE COMITÉ EXÉCUTIF
- CP COMITÉ DE PARENTS
- ECP EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

JUIN 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3 CP	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17 ECP	18 CE / CC	19	20	21 Été / Fin des classes	22
23	24 ■ Fête nationale du Québec	25	26	27	28	29
30						



- ▶ JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
- SEMAINE DE RELÂCHE
- CONGÉ POUR LES ÉLÈVES ET TOUT LE PERSONNEL
- CC CONSEIL DES COMMISSAIRES
- CE COMITÉ EXÉCUTIF
- CP COMITÉ DE PARENTS
- ECP EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

JUILLET 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 ■ Fête du Canada	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

- 
- ▶ JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
 - SEMAINE DE RELÂCHE
 - CONGÉ POUR LES ÉLÈVES ET TOUT LE PERSONNEL
 - CC CONSEIL DES COMMISSAIRES
 - CE COMITÉ EXÉCUTIF
 - CP COMITÉ DE PARENTS
 - ECP EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

AOÛT 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



- ▶ JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
- SEMAINE DE RELÂCHE
- CONGÉ POUR LES ÉLÈVES ET TOUT LE PERSONNEL
- CC CONSEIL DES COMMISSAIRES
- CE COMITÉ EXÉCUTIF
- CP COMITÉ DE PARENTS
- ECP EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

CENTRE ADMINISTRATIF 1

995, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec)

J7Z 5N7

Heures d'ouverture :

8 h à 12 h et 13 h à 16 h

CENTRE ADMINISTRATIF 2

795, rue Melançon

Saint-Jérôme (Québec)

J7Z 4L1

Heures d'ouverture :

8 h à 12 h et 13 h à 16 h

450 438-3131

www.csrqn.qc.ca



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord